

Mauguio, le 10 décembre 2014

Monsieur le Président
de Pays de l'Or Agglomération
Centre Administratif, BP 40
34132 – Mauguio Cedex

Objet : démarche « Agenda 21 / Pays de l'Or 2030 »

Monsieur le Président,

Le 21 novembre 2014, vous avez organisé et fait animer dans les locaux de notre Communauté d'Agglomération une journée de travail s'intégrant dans le processus « Agenda 21 » entrepris en son temps par votre prédécesseur et ouverte à tous ses élus.

Si vous aviez participé à cette réunion, vous auriez constaté, par leur choix de l'option de « la chaise vide », le désintérêt patent de la grande majorité des élus communautaires - et non les moindres puisqu'aucun maire n'y était représenté - pour cette démarche pourtant tout à fait louable puisqu'elle propose aux collectivités locales maîtres d'ouvrage des outils qui favorisent, au niveau local, une politique de développement durable dans le sens des orientations de Rio de 1992.

Si vous aviez participé à cette réunion, vous auriez pour autant remarqué en face d'élus sous représentés un nombre conséquent de fonctionnaires et techniciens, tous dévoués à ce que cette démarche « Agenda 21 » soit la plus profitable à notre communauté, mais en même temps dépités par l'absence d'instructions de la part des élus sur ce qui doit être le fondement de toute démarche de projet de territoire.

Ainsi cette absence totale de vision politique ou stratégique de notre territoire, de la part des élus qui gouvernent à vos côtés notre Pays de l'Or, interpelle notre Association quant à votre capacité à entreprendre et réussir l'écriture du projet « Pays de l'Or 2030 » tel que décrit page 5 du « Pays de l'Or Mag » n°19, et dont, pourtant, nous soutenons sans réserve l'initiative.

Ce qui s'est passé le 21 novembre écoulé doit en effet vous mettre en garde contre les méfaits des défauts méthodologiques majeurs affectant les processus en cours tels « Agenda 21, Plan Climat Energie, etc... », et consistant à faire écrire par des bureaux d'études un projet de territoire alors même qu'aucune instruction stratégique ne leur a été délivrée au préalable à cet égard.

En outre, les sujets travaillés dans les dits ateliers ne furent bien souvent, malheureusement à temps perdu pour leurs participants, que le rappel des dispositions

correspondantes du SCOT du Pays de l'Or en vigueur, document dont, de surcroît, vous annoncez la révision !

Vous conviendrez donc que les mêmes erreurs méthodologiques ne doivent pas être commises pour « Pays de l'Or 2030 », même si un énième bureau d'étude doit tout prochainement être mandaté pour ce faire selon un cahier des charges redondant par rapport aux contenus des missions « Agenda 21 » et « PCET » commandées par votre collectivité par ailleurs ; car il est déjà bien question dans ces missions de « projet de territoire ».

Aussi nous permettons-nous de vous recommander le processus suivant :

- 1) Suspension immédiate des démarches communautaires en cours « Agenda 21 » et « Plan Climat Energie Territorial » et « Cit'ergie ».
- 2) Mise en place du Conseil de Développement qui doit, comme vous l'avez annoncé, « guider [notre] Agglomération dans l'élaboration de sa stratégie de développement » ; ceci sur la base bien entendu d'un diagnostic complet et fiable de notre territoire au sens du développement durable, c'est-à-dire établi transversalement sur les plans économique, social et environnemental.
- 3) Cette stratégie, une fois écrite et approuvée par votre assemblée délibérante, pourra enfin être notifiée aux divers BET afin qu'ils poursuivent leurs missions respectives.

Vous comprendrez enfin qu'au vu de tels enjeux, La Fabrique Citoyenne du Pays de l'Or soit naturellement représentée au Conseil de Développement cité plus haut.

Dans cette attente et demeurant à votre entière disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Le Président de La Fabrique Citoyenne du Pays de l'Or,

Daniel BOURGUET

Copie : Mesdames et Messieurs les Maires du Pays de l'Or

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux des Communes de Pays de l'Or
Agglomération

Monsieur le Directeur Général des Services de Pays de l'Or Agglomération